Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260527-2705202617-DE

Ville de Briec

DÉPARTEMENT DU FI

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRIEC DE L'ODET

Séance du
27 Mai 2026

N°27.05.2026.17

OBJET :

FINISTERE HABITAT : rétrocession de parcelle Rue Jean Le Grand

Date de convocation :
21 Mai 2026

Nombre de Conseillers :	
Conseillers en exercice :	29
Conseillers absents :	4
Nombre de pouvoirs :	4

Vote :	
Pour :	29
Abstention :	0
Contre :	0

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept mai à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thomas FÉREC, Maire

Etaient présents : M FÉREC Thomas, Mme ZARADER Valérie, M LE MEN Bruno, Mme GUILLOU Laurette, M CAUGANT Jean-Pierre, Mme ROCHETTE Juliette, M CAM LE NY Maël, Mme DUMOULIN Murielle, M LE SAUX Quentin, M PERROT Jean-Claude, Mme NOYON Claudine, M RÉCAMIER François, M GAKIERE Fabrice, M CLOAREC Jean-Paul, M BÉNÉAT Stéphane, M ALLAIN Frédéric, Mme MICHAUD Sabine, M DRÉAU Sylvain, Mme BOMANS Sandrine, Mme JEHANNO Pauline, Mme RIOU Marjorie, Mme DAO Aurélie, Mme LE BELLEC Joane, Mme KURNAZ Melisa, Mme MAO Steren.
Etaient absents excusés : M GESTIN Philippe, Mme COCOUAL Marie-Laure, M PETIT Frédéric, M KWIECINSKI Mathieu.
Pouvoirs :
M GESTIN Philippe donne pouvoir à M LE MEN Bruno
Mme COCOUAL Marie-Laure donne pouvoir à M GAKIERE Fabrice
M PETIT Frédéric donne pouvoir à Mme DUMOULIN Murielle
M KWIECINSKI Mathieu donne pouvoir à M LE SAUX Quentin.

Mme ZARADER Valérie a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire fait savoir à l'assemblée délibérante que FINISTERE HABITAT est propriétaire de logements locatifs (maisons) situées rue Jean LE GRAND. Suite à bornage par géomètre et par courrier mail du 20 avril 2026, FINISTERE HABITAT souhaite céder à la commune de BRIEC les emprises sous enrobé (cheminement piéton du domaine public) portées au cadastre en section YD sous le numéro 264p d'une contenance totale de 23 m² pour un montant de 1 € symbolique, frais de cession (actes et géomètre) à charge de FINISTERE HABITAT.

Aussi, le géomètre va procéder à la création de deux nouvelles parcelles de 6 m² et 12 m² cf plan annexé et ci-après.



Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260527-2705202617-DE

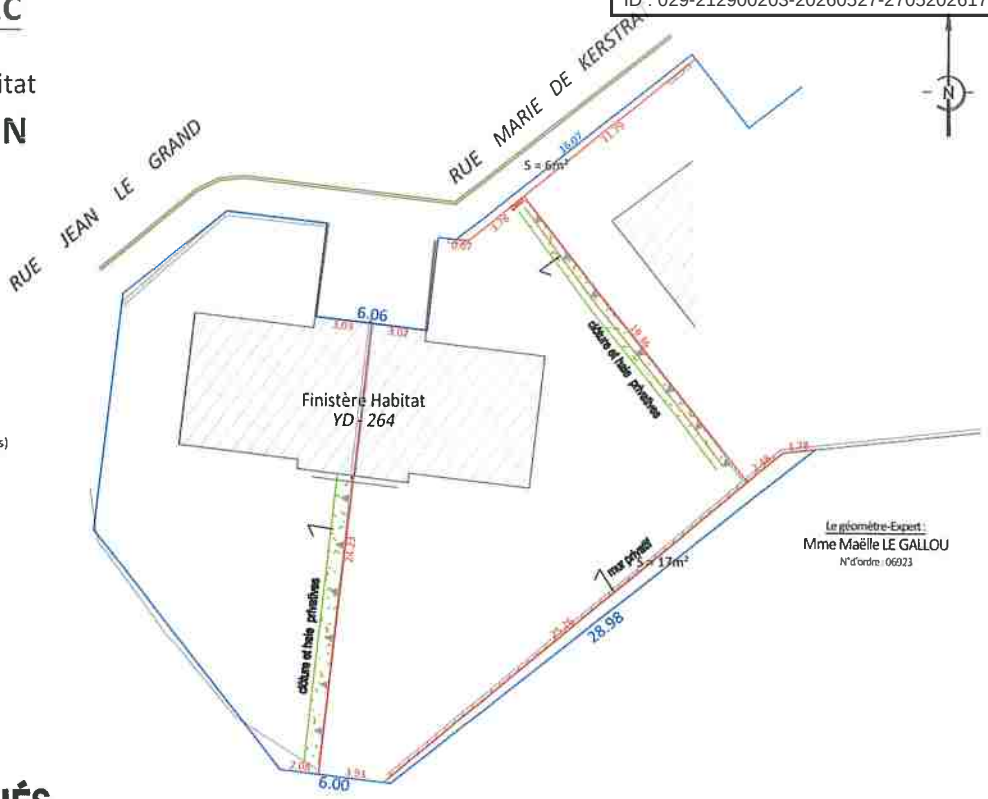
Commune de BRIEC
Rue Jean Le Grand

Propriété Finistère Habitat

PLAN DE DIVISION
Cadastre YD n°264

Légende :

- limite nouvelle
- limite existante
- application cadastrale (non définie contradictoirement, non garantie représentation fiscale)
- 25.10 25.10 / 25.10 cotation nouvelle/existante /rattachement
- bâtiment en dur
- mur
- gouttière
- clôture (poteaux fer/béton/bois)
- haie
- régularisation à prévoir S = 23m²



LE BIHAN & ASSOCIÉS

Le transfert de propriété pourra s'effectuer selon les modalités suivantes dans l'ordre indiqué ci-dessous :

- Délibération prise par la commune
- Frais de cession (actes et géomètre) pris en charge par FINISTERE HABITAT.
- Obtention par FINISTERE HABITAT d'un avis des domaines auprès de la Direction Immobilière de l'Etat.
- Délibération prise par le conseil d'administration de FINISTERE HABITAT.
- Cession du terrain consentie à l'€ symbolique.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission durable 05 Mai 2026,

Le conseil municipal après avoir pris connaissance du dossier et délibéré décide à l'unanimité des membres :

1- De valider la demande de FINISTERE HABITAT de rétrocession les emprises sous enrobé (cheminement piéton du domaine public) portées au cadastre en section YD sous le numéro 264p d'une contenance totale de 23 m² pour un montant de 1 € symbolique, frais de cession (actes et géomètre) à charge de FINISTERE HABITAT
2- D'autoriser monsieur le Maire à signer tout document en lien avec cette rétrocession.

Fait et délibéré le 27 Mai 2026

Pour extrait conforme
Le Maire,
Thomas FÉREC

MAIRIE DE BRIEC de l'ODET 29510 (Finistère)